

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER DE L'HORAIRE DE TRAVAIL DE SEPT JOURS DE CONGÉ CONSÉCUTIFS POUR LA PÉRIODE DU CONGÉ ANNUEL

NOM :	PRÉNOM :
# DE MATRICULE :	SITE :
SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :	DATE :

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ JUMELÉ

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER DE L'HORAIRE DE TRAVAIL DE SEPT JOURS DE CONGÉ CONSÉCUTIFS POUR LA PÉRIODE DU CONGÉ ANNUEL

NOM :	PRÉNOM :
# DE MATRICULE :	SITE :
SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :	DATE :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PARTICULARITÉS

- ◆ L'HORAIRE 7/7 S'ACTUALISE SUR UNE DURÉE MINIMALE DE 12 SEMAINES ET PEUT ÊTRE D'UNE DURÉE POUVANT ALLER JUSQU'À 24 SEMAINES. L'HORAIRE 7/7 DOIT INCLURE DES PÉRIODES DE PAIE COMPLÈTES;
- ◆ ADVENANT UN NOMBRE TROP IMPORTANT DE DEMANDES DANS UN SERVICE, L'EMPLOYEUR LES AUTORISE PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ DE LA PERSONNE SALARIÉE À TEMPS COMPLET QUI EN FAIT LA DEMANDE.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ◆ LES PERSONNES SALARIÉES DOIVENT ÊTRE TITULAIRES D'UN POSTE SIMPLE, FUSIONNÉ OU REHAUSSÉ ET DONT LA PÉRIODE DE PROBATION OU D'ESSAI EST COMPLÉTÉE;
- ◆ LES PERSONNES SALARIÉES NON DÉTENTRICES DE POSTE, AFFECTÉES À UN REMPLACEMENT DONT LA DURÉE PRÉVUE COUVRE TOUTE LA PÉRIODE ESTIVALE PEUVENT SE PRÉVALOIR DE L'HORAIRE 7/7;
- ◆ LE SERVICE DOIT ÊTRE OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE;
- ◆ LES PERSONNES SALARIÉES DOIVENT ÊTRE TITULAIRES DE POSTES DANS LE MÊME SERVICE, LE MÊME TITRE D'EMPLOI ET LE MÊME QUART DE TRAVAIL ET DONT LES HORAIRES CONJUGUÉS COUVRENT LA TOTALITÉ D'UNE PÉRIODE DE 14 JOURS, ET CE, SANS LES JOURNÉES DE SURDOTATION PRÉVUES À LEUR POSTE;
- ◆ LES PERSONNES SALARIÉES ONT LA RESPONSABILITÉ DE SE JUMELER ET DE FAIRE LA DEMANDE À LEUR GESTIONNAIRE;
- ◆ L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE ENTENTE NE DOIT PAS OCCASIONNER DE MODIFICATION À L'HORAIRE D'UNE TIERCE PERSONNE;
- ◆ L'HORAIRE 7/7 PEUT DÉBUTER À TOUT MOMENT APRÈS ENTENTE AVEC LE GESTIONNAIRE, SOUS RÉSERVE DES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS CI-DESSUS.

VEUILLEZ INSCRIRE UN 1 OU 2 SELON LES QUARTS ET JOURNÉES TRAVAILLÉES PAR LES DEUX EMPLOYÉS

- 1 : CORRESPOND AUX QUARTS ET JOURNÉES TRAVAILLÉS PAR L'EMPLOYÉ IDENTIFIÉ EN (1) CI-DESSUS
2 : CORRESPOND AUX QUARTS ET JOURNÉES TRAVAILLÉS PAR L'EMPLOYÉ JUMELÉ IDENTIFIÉ EN (2) CI-DESSUS

	SEMAINE 1							SEMAINE 2						
	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
NUIT														
JOUR														
SOIR														

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

ACCEPTÉE REFUSÉE

VEUILLEZ INDIQUER LA RAISON DU REFUS (S'IL Y A LIEU) :

NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT EN LETTRES MOULÉES :

SIGNATURE DU GESTIONNAIRE

DATE

Veillez transmettre le formulaire au Service des activités de remplacement en utilisant les adresses ci-dessous :

Employés du CSSSC (Charlevoix) listederappelcsssc.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

Employés de la DSAPA : sar.sapa.qcmetro.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

Employés de la catégorie 3 : sar.drhc.cat3.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

Autres employés, par direction :

sar.drhc.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dl-dst.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.daji.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dr.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.deau.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.drf.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dqepe.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dri.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.ditsadp.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dsapa.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dj-dpj.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dsi-sp.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dsm.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dsmd.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dspu.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.dsp.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

sar.drhc.pdga.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca